

<http://www.snetap-fsu.fr/E-Macron-la-remuneration-au-merite.html>



# **E.Macron : la rémunération au mérite des fonctionnaires ressurgit !**

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mercredi 11 novembre 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Après avoir en septembre dernier déclaré, concernant les fonctionnaires, que « la justification d'un emploi à vie garanti sur des missions qui ne le justifient plus sera de moins en moins défendable », le Ministre de l'économie précise sa pensée en déclarant qu' « il faut accroître la part de mérite, la part d'évaluation, dans la rémunération de la fonction publique ».**

Sur ce nouveau sujet qui fait polémique, la Ministre de la Fonction publique s'est déclarée favorable, non pas pour le traitement principal mais pour le régime indemnitaire.

Ces propos, dans un contexte où la stigmatisation et les discours anti-fonctionnaire font florès, sous-entendent, quoi qu'il s'en défende, que **le Ministre de l'Économie estime que certains fonctionnaires ne rempliraient pas correctement leurs missions.**

Comment comprendre sinon ce management du « bâton et de la carotte » pour qu'enfin les fonctionnaires deviennent efficaces ? C'est en tout cas ainsi qu'une fraction significative de l'opinion publique entend ces propos et finit par les faire siens.

Pour la [FSU](#), ces provocations permanentes et cette vindicte incessante sont insupportables pour des agents qui aiment leur travail et mettent toute leur conscience pour l'accomplir. Cela ne peut pas et ne doit pas tenir lieu d'orientation politique sur le sujet de la Fonction publique. **Lorsque l'on constate des dysfonctionnements, il convient alors de regarder de près : problèmes de reconnaissance, de sens du travail, de temps pour accomplir l'ensemble des missions, de salaires, de conditions de travail dégradées**, de motivation aussi parfois ; questions d'encadrement, de formation... autant de sujets qu'il faut traiter.

D'autant que ceux-ci peuvent affecter la motivation des agents tant l'absence persistante de réponse les met en difficulté. Mais faire croire que le salaire au mérite réglera tout est tout simplement un non-sens.

**La FSU rappelle par ailleurs que l'ensemble des fonctionnaires font l'objet d'évaluations régulières** et que le rythme d'avancement dans leur carrière est directement lié à ces évaluations. **Il est indispensable que les agents de la Fonction publique soient à l'abri des pressions**, de quelque lobby qu'elles viennent, et de solidariser les équipes plutôt que d'opposer les personnels.

Elle s'est adressée au Premier Ministre le 22 septembre dernier, lui demandant « de clarifier les intentions du gouvernement quant à son projet pour la fonction publique et ses agents ». Elle n'a aujourd'hui toujours pas de réponse, et ne peut qu'interpréter cette absence de réponse selon l'adage bien connu : « **qui ne dit mot consent** » !